

Compte-rendu de conseil 2019/02

Le conseil municipal s'est réuni le 11 avril 2019 à 20h30.

Délibérations :

Le conseil

- approuve le compte administratif et le compte de gestion et décide de l'affectation des résultats entre l'investissement et le fonctionnement
- décide de ne pas augmenter les taux des quatre taxes (la base de calcul n'est pas de notre ressort)
- vote les différentes subventions pour un montant global de 5000€
- vote le budget 2019 en équilibre en dépenses et recettes à la somme de ; 883 057,68€ soit 516 706,62€ en fonctionnement et 316 351,06€ en investissement
- confirme son adhésion au CIT (Cher Ingénierie des Territoires)
- refuse le transfert de paiement des coupes de bois à l'ONF -
- renouvelle l'appel aux personnes intéressées pour les têtes de chênes dans le bois de Nozières l'autorisation des eaux et forêts étant arrivée
-

Informations :

- L'assemblée générale des amis de St Paxent a eu lieu: la nouvelle présidente est Evelyne Baudon -
- Le concert a eu un vif succès avec des artistes remarquables
- N'oubliez pas les élections européennes du 26 mai
- Nous remercions toute les personnes qui ramassent les détritrus rencontrés lors de leur promenade

Recommandations :

Le cimetière est un lieu de respect Il est regrettable d'y constater des vols.

La vitesse est toujours un problème restez vigilants.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques.

PS Le printemps arrive et avec lui les tontes évitez le dimanche après midi

La sécheresse est toujours là les feux sont à proscrire

Le Maire,

J. Mallard